

## Nouveaux systèmes de production agricole, nouveaux conflits en Argentine et en Uruguay Pierre Gautreau

Le 7 mars, à 18h, Pierre Gautreau (Maître de conférences, Université de Paris 1 - Sorbonne) anime, au Café de la Cloche, un débat sur les "Nouveaux systèmes de production agricole, nouveaux conflits en Argentine et en Uruguay". Spécialiste de l'environnement, il a notamment travaillé sur une géohistoire de la forêt, puis sur la sylviculture d'espèces exotiques (eucalyptus, pins) dans le bassin du Río de la Plata et sur la question des conflits.

Ce café porte sur les dynamiques d'intensification des systèmes agricoles, d'élevage, de sylviculture et leurs conséquences sur l'espace et la genèse de conflits. Ces derniers révèlent notamment comment une société lit, appréhende les enjeux économiques et environnementaux. Les mutations agraires ne touchent pas que l'agriculture mais aussi la sylviculture, avec le développement massif de la culture de nouvelles espèces exotiques, comme l'eucalyptus. Des conflits sont directement liés aux mutations agraires, mais la relation n'est pas uniquement linéaire et simpliste. Il faut recontextualiser les conflits dans des mutations sociales, politiques ou techniques récentes. Depuis les années 1990, l'Argentine et l'Uruguay ont connu divers épisodes conflictuels, et l'Argentine semble connaître une plus grande conflictualité agricole que l'Uruguay.

Le propos s'organise en trois temps : les deux premiers se focalisent sur la diversité des conflits « agricoles » en questionnant leur « nouveauté », puis sur les mutations des systèmes productifs. Enfin, il s'agit de proposer quelques éléments d'interprétation de ces conflits en les mettant en regard de grandes questions sur la démocratisation, le rôle de l'Etat ou les politiques environnementales en Argentine et en Uruguay.

### *La diversité des conflits agricoles*

Les visages de la nouvelle conflictualité « agricole » en Argentine et Uruguay apparaissent comme pluriels. Cette diversité est questionnée par différentes études de cas. Des villes sont touchées par la fumigation de vastes champs de cultures transgéniques ou conventionnelles (soja, maïs). Des villages et des bourgs sont entourés de champs de soja, notamment dans les provinces historiques de l'agriculture intensive (Córdoba par exemple). L'avion asperge à plusieurs mètres de hauteur différents produits, qui se dispersent largement hors des zones de culture en cas de vent. Dès 2000, des cancers, des dysfonctionnements reproductifs (stérilité) ou de développements infantiles apparaissent, et sont relevés par des mères de familles. Ces dernières dénoncent les effets de la fumigation sur la santé. Des groupes d'habitants invitent des experts pour analyser et dénoncer ces cas de décès et de maladies, avant de porter l'affaire devant la justice. Des morts sont avérées, mais les lignes politico-juridiques ne bougent que très lentement. Malgré la reconnaissance du droit à un environnement sain dans la Constitution de 1994, les discussions sur l'implantation de périmètres d'interdiction de la fumigation ne se traduisent pas encore en mesures concrètes.

A la même période, dans la décennie 2000, la « guerre du papier » oppose l'Uruguay et l'Argentine diplomatiquement. A partir de 2003, l'Uruguay autorise l'installation de deux usines modernes de pâte à papier près de la frontière – une seule sera finalement construite à partir de 2004. Les villes argentines à proximité de ces usines, notamment Gualeguaychú, se mobilisent pour conserver leur cadre de vie et demander la relocalisation des usines. L'Uruguay a refusé et la population de Gualeguaychú est restée sur sa position. Initialement appuyé par le gouvernement national, bénéficiant d'une très forte mobilisation locale et de l'incapacité des deux pays à trouver une voie de résolution diplomatique du conflit, le mouvement de Gualeguaychú s'installe dans la durée, coupant le pont international de Fray Bentos entre les deux pays. Le différend est porté devant la Cour Internationale de La Haye qui dans son jugement d'avril 2010 affirme que l'Argentine était dans son bon droit en réclamant la fermeture de l'usine, autorisée sans consultation officielle de

l'Argentine. Mais l'Uruguay n'a pas obligation de fermer l'usine, puisqu'il a fourni les garanties nécessaires à la conservation de l'environnement. Ce conflit est directement issu du développement d'une sylviculture à échelle régionale, avec des plantations arrivant à maturité que les entreprises cherchent à transformer en pâte à papier.

En Argentine, la loi « d'aménagement territorial des forêts natives » de 2007, votée suite à la mobilisation conjointe de Greenpeace, de députés et de mouvements provinciaux, classe les forêts en trois types : celles pouvant être coupées sans presque aucune restriction (catégorie « verte »), celles où des activités comme l'apiculture ou l'élevage extensif sont possibles (catégorie « jaune ») et celles intangibles où rien ne peut être fait (catégorie « rouge »). La nation argentine établit des critères minimum et chaque province crée sa loi, adaptée à ces critères. Les conflits liés au vote de cette loi se développent lors de la formulation des lois provinciales, où s'opposent des projets de territoire, de développement agricole et de conservation de l'environnement antagonistes. Les conflits varient selon les provinces. Les lobbys agricoles notamment du soja font pression pour que les sols à proximité des champs soient classés en vert et donc que la coupe des forêts soit facilitée. Les conflits opposent également les tenants d'une agriculture familiale et ceux d'une agriculture entrepreneuriale. Un second niveau de conflit se développe entre l'échelon fédéral chargé de faire respecter la loi, et les provinces, les parlements des secondes optant généralement pour une protection a minima des forêts.

Un troisième type de conflit, celui dit « du Campo », s'est déroulé à partir de mars 2008. Il naît suite à la signature du décret 125 par la présidente Cristina Fernández de Kirchner, qui voulait augmenter les taxes à l'exportation des grains et l'indexation de celles-ci sur la variation des prix. Ce mode d'imposition est la clé de voûte du système fiscal argentin, et la présidente désirait tirer parti du très haut niveau des prix internationaux de ce grain pour augmenter les rentrées d'impôt et financer son projet de gouvernement. Immédiatement, la filière agricole liée au soja se mobilise largement dans les zones de culture, en coupant des routes, et réussissant à faire abroger le décret au Sénat. Caractérisé par la mobilisation de multiples secteurs et groupes du monde rural, ce conflit a fortement affaibli le gouvernement.

L'Argentine (en février 2012) et l'Uruguay (en décembre 2011) ont voté chacun une loi pour limiter la concentration des terres dans les mains de grands propriétaires, notamment étrangers. Un impôt par hectare est payé quand une certaine surface est dépassée en Uruguay, dans le cadre de la loi d'« Impôt sur la concentration des immeubles ruraux ». En Argentine, le « Régime de protection du contrôle national de la propriété, la possession ou la tenure des terres rurales » induit un pourcentage maximum de terres pouvant être possédées par des étrangers. Chaque province argentine a six mois pour quantifier la possession étrangère via le cadastre. Ces lois sont interprétées par certains comme l'approfondissement des projets « progressistes » des deux gouvernements, ou encore comme signes d'un retour de la question de la réforme agraire en Amérique latine.

Ces « nouveaux conflits » ne doivent pas faire oublier la persistance de modes de conflictualités historiques, plus ponctuelles et locales mais aux graves conséquences pour la population rurale. L'expulsion des petits exploitants est encore monnaie courante sur les fronts d'avancée agricole dans le nord de l'Argentine, où la tenure des terres est souvent informelle (Santiago del Estero, Salta...). La mobilisation courante de milices privées par de grands producteurs de soja ou de viande qui veulent acquérir des titres de propriété sur des terres occupées de façon informelle mais légale depuis des décennies dégenère souvent en morts et déguerpissements. Selon les lieux, les modes de fonctionnement du front pionnier agricole, les déguerpissements font l'objet de négociations monétaires ou non.

Par conséquent, la « nouveauté » des conflits agraires argentins réside surtout dans l'implication de

la population urbaine, tant comme acteur des mobilisations que comme victime des mutations des systèmes agraires. Aujourd'hui, ces groupes se mobilisent surtout au nom de la défense du local, du cadre de vie, selon un mode de mobilisation différent de celui des années 1970, alors lié à des revendications de classe. Aujourd'hui ces conflits sont très souvent judiciairisés. Enfin, sont à noter de forts contrastes dans les niveaux de conflictualité entre les espaces : l'Uruguay se caractérise ainsi par un niveau beaucoup plus faible, liée aux très faibles densités rurales, et à une extension bien moindre des surfaces en culture « modernes » à fort usage de produits nocifs pour la santé.

### *Conflits et mutations des systèmes agraires*

Si les mutations n'impliquent pas toujours des conflits, il faut questionner le lien entre conflits et mutations. Le modèle agro-exportateur et la « re-primarisation » des économies du Cône Sud a une forte inscription spatiale. La « re-primarisation » correspond à la réaffirmation dans l'économie du secteur primaire (mines, hydrocarbures, agriculture de rente) et de productions agro-industrielles à faible valeur ajoutée par transformation sur place (bois, huiles tirées du soja ou maïs). Cette dynamique marque l'ultime fin du cycle de substitution des importations par industrialisation des années 1950-70.

« L'agriculturisation » de la pampa et des régions attenantes (nord-ouest argentin, Uruguay) correspond à un gain de terres sur les frontières de l'élevage et aux déplacements de l'élevage aux marges des zones centrales de la région céréalière argentine (nord de Buenos Aires, Santa Fé, Córdoba) et du sud-ouest uruguayen. Le soja est en pleine expansion vers l'ouest et le sud, les nouvelles semences tolérant une pluviométrie moyenne de 600 millimètres par an. La progression la plus forte pour le soja a lieu, depuis la fin des années 1980, dans les provinces de Córdoba vers l'ouest, du Chaco vers le nord, ainsi que dans le sud de la province de Buenos Aires. L'agriculture intensive n'entraîne pas la disparition de l'élevage. L'élevage s'intensifie avec la généralisation de la stabulation, ou est repoussé sous forme extensive vers les marges : le nombre de têtes de bétail par hectare augmente ainsi régulièrement dans les régions forestières depuis les années 1990. En Uruguay ou dans l'est argentin, les entreprises sylvicoles sont de nouveaux acteurs. En vingt ans, 800.000 hectares de forêt ont été plantés en Uruguay, notamment des pins et de l'eucalyptus. Au nord-est de l'Argentine, le drainage des marais a permis d'augmenter les surfaces sylvicoles.

Les facteurs identifiables de ces changements sont la hausse des prix des matières premières agricoles (grains, pâte à papier), de la demande de papier au niveau mondial, entraînant la recherche de surfaces à mettre en culture, notamment dans les pays de la région où les normes environnementales sont moins sévères qu'en Europe ou aux Etats-Unis. Mais le facteur technique joue également un rôle clé de compréhension : les recherches génétiques ont permis de développer des variétés plus résistantes aux variations climatiques, adaptées aux zones de marges agricoles. La réduction des risques pour l'investisseur explique que ces cultures soient de plus en plus adoptées par les agriculteurs et qu'elles attirent de plus en plus d'investisseurs externes au monde rural, aux capacités financières bien plus fortes que ce à quoi le secteur agricole était habitué. Le semis direct a également contribué à la fois à une réduction des coûts de mise en culture pour l'exploitant, et donc à une réduction des risques pour ceux qui investissent, dans la région, dans l'agriculture. Cette technique mise au point dans les années 1960 et 1970 permet de ne pas labourer le sol. On plante, et fertilise en un seul passage de tracteur, dans une mince fente ouverte et aussitôt refermée. Aujourd'hui, 70% des surfaces sont plantées en semis direct, permettant parfois une double culture annuelle. Combinées au semis direct, les semences OGM représentent l'autre élément crucial faisant la rentabilité des nouvelles cultures intensives. Elles résistent mieux à la sécheresse, augmentent la productivité et donnent accès à de nouvelles terres non labourables avec les techniques conventionnelles. Enfin, pour l'élevage, de nouvelles espèces fourragères tropicales résistantes à la sécheresse sont utilisées dans les zones de forêts sèches du Chaco, incitant à l'ouverture de larges clairières. Les nouvelles techniques engendrent des gains importants, même en

cas de pertes occasionnelles de récoltes, du fait de la hausse de la productivité.

De nouveaux acteurs entrent dans la sphère agricole suite à cette hausse formidable de la rentabilité et de la sécurité de l'activité agricole. Depuis les années 1980, des fonds de pension investissent notamment, formant des patrimoines de terres immenses : jusqu'à un million d'hectares sont gérés par un seul propriétaire, notamment via la location (ce qui génère également pour le gestionnaire des économies d'échelles importantes). Les conséquences spatiales de cette nouvelle organisation sont encore peu et mal mesurées. Les effets territoriaux du prix de la terre qui explose depuis les années 1990 touchent tout l'espace, y compris les zones en marge. De 2000 à 2010, en Uruguay, un tiers de la SAU a changé de mains. La généralisation de l'exploitation en location de terres (au détriment de l'exploitation directe) développe une catégorie rurale de rentiers vivant de ce type de tenure. Globalement, en dix ans, la terre a vu son prix doubler à décupler selon les zones, ce qui modifie les dynamiques classiques de reproduction sociale du monde rural et agricole.

La reconfiguration actuelle des espaces agraires des « Suds » sous les effets de la globalisation néolibérale (recherche de nouveaux territoires où augmenter les taux de profit) a été marquée depuis les années 1980 par deux processus apparemment contradictoires mais de fait complémentaires : d'une part la dérégulation du secteur agricole (réduction du contrôle des salaires, des conditions de travail, retrait des acteurs publics des marchés des produits agricoles), et d'autre part la construction par l'Etat de conditions de très forte rentabilité pour des secteurs nouveaux (par endettement auprès des bailleurs internationaux) notamment dans la sylviculture réalisée par des grandes entreprises transnationales. Bien que tant l'Argentine que l'Uruguay tentent timidement de réinstaller certains mécanismes régulatoires (journée de travail de 8 heures en Uruguay, implication de l'Etat dans les ports d'exportation...), ce modèle de développement agraire reste encore largement dominant.

### *Quelques éléments d'interprétation de ces conflits*

Trois facteurs peuvent être signalés comme pouvant expliquer quelques dimensions des conflits décrits. Cependant, aucun ne suffit à lui seul à en comprendre la diversité, et de nombreuses ambiguïtés subsistent quant à l'interprétation de cette « nouvelle » conflictualité agraire.

On pourrait expliquer certaines caractéristiques de ces conflits par le fait que les sociétés argentine et uruguayenne soient entrées dans une nouvelle étape de démocratisation, faisant suite à celle de la période post-dictatoriale de la fin des années 1980. En Argentine surtout, le discrédit du système politique à la fin des années 1990 et suite à la crise de 2001 a entraîné une forte demande de démocratie directe, et des revendications d'autonomie des mouvements sociaux par rapport au politique. Cela explique notamment la durée de certains conflits, comme celui des usines de pâte à papier entre les deux pays. Fortement autonome et revendiquant son indépendance des partis, le mouvement de la ville de Gualeguaychú à l'origine de la coupure du pont n'a pu être canalisé par le gouvernement argentin, même lorsque ce dernier espérait qu'il réduise son activisme. Autre caractéristique importante, l'extension de la couverture scolaire en milieu urbain renforce les capacités de mobilisation sociale. Notamment dans le cas de conflits environnementaux pour des questions de santé (fumigations des champs de soja en marge des villes par exemple), des groupes de citoyens développent alors des capacités nouvelles de « contre-expertise », consistant à s'informer sur les dangers de certaines activités et à en avertir l'opinion et les pouvoirs publics, en recourant notamment à des scientifiques invités à se joindre aux groupes de réflexion. Enfin, le contexte faisant suite à la crise de 2001 en Argentine a rendu extrêmement dangereuse ou politiquement coûteuse pour le gouvernement le recours à la répression violente. La décennie 2000 se caractérise donc par une tolérance accrue aux protestations, expliquant en partie qu'elles s'expriment avec force. La durée et la multiplication des conflits agraires ne peut donc pas uniquement se lire comme l'effet de la mondialisation des systèmes productifs, mais doit aussi être comprise dans le contexte politique et social de la région. La judiciarisation croissante des conflits,

portés plus fréquemment devant les tribunaux (contre les fumigations agricoles, pour la réécriture des lois provinciales d'aménagement territorial des forêts), peut également être lue comme l'expression d'un approfondissement démocratique. Elle marquerait d'une part la vitalité des instances judiciaires, mais également l'utilisation croissante d'outils légaux nouveaux, notamment ceux inclus dans la Constitution de 1994 dans le domaine environnemental.

Cependant, de nombreuses ambiguïtés subsistent sur la portée et les caractéristiques de ces évolutions présentées comme relevant d'un approfondissement démocratique. Les revendications et la pratique de l'autonomie de la part des mouvements sociaux favorisent les postures de non-négociation dans les conflits, expliquant notamment la durée du conflit des usines de pâte à papier. La judiciarisation des conflits, par ailleurs, montre également des difficultés à négocier de la part des acteurs en présence, et l'incapacité de l'Etat, dans bien des cas, à jouer le rôle de médiateur. Il ne faut pas oublier enfin le maintien de très fortes inégalités d'accès à la justice, visible notamment aux difficultés qu'ont à se maintenir sur les terres qu'ils occupent les petits exploitants du nord-ouest, fréquemment chassés par des entrepreneurs agricoles.

Une deuxième manière d'interpréter cette conflictualité rurale serait d'y lire des tensions liées au retour de l'Etat dans la régulation des changements ruraux. Les années 2000 ont été marquées par l'apogée de la crise du consensus libéral installé dans les années 1990, et ont vu un retour des volontés de régulation, notamment dans leur traduction territoriale avec la vogue de l'aménagement du territoire, que plusieurs lois développent dans les deux pays. Certains signes montrent que l'Etat cherche à réguler certains excès des mutations productives : par le vote de lois censées limiter la concentration des terres et leur acquisition par des étrangers (lois évoquées précédemment) ; par des tentatives de politiques fiscales plus redistributives (« décret 125 » de taxation des exportations de grain en Argentine) ; par des mesures de régulation environnementale, telle que la loi d'aménagement des forêts natives en Argentine. Il faut cependant fortement nuancer ce « retour de l'Etat », tant les mesures législatives paraissent soit cosmétiques et tardives (lois sur la tenure des terres), et tant la politique économique globale reproduit l'adhésion antérieure à un modèle économique néolibéral et fondé sur l'extraction des ressources naturelles. Maristella Svampa, sociologue argentine, parle ainsi d'une « illusion développementiste » à propos des pays de la région : la manne agraire des années 2000 permet d'escamoter le débat de fond sur le développement, alimentant des politiques sociales redistributives ne modifiant qu'à la marge les options économiques nationales. Par ailleurs, la structure de gouvernement fédérale et les systèmes d'alliance qu'elle suppose affaiblit les volontés de régulation environnementale stricte, expliquant une application très laxiste des récentes lois sur la protection des glaciers ou sur l'aménagement des forêts natives. A cela s'ajoute la faiblesse structurelle des systèmes de connaissance de l'environnement et du territoire au niveau étatique, réduisant encore plus ces velléités de régulation.

On peut enfin se demander si ces conflits marquent l'émergence d'une conscience environnementale citoyenne et de politiques publiques de l'environnement. De nombreux signes montrent qu'aujourd'hui, l'environnement devient un thème central de mobilisation dans plusieurs des conflits évoqués (usines de pâte à papier, loi d'aménagement des forêts natives). Mais une autre interprétation lit dans ces conflits une absence de pensée globale des enjeux environnementaux nationaux. De nombreux conflits évoqués sont d'abord des mobilisations locales, pour la préservation du cadre de vie, et pas une lutte écologiste au sens politique du terme. On peut même penser que partie de la conflictualité évoquée peut au contraire être interprétée comme due à l'absence de politiques environnementales publiques. L'absence d'institutions – l'Argentine n'a pas de ministère de l'environnement mais un simple Secrétariat- explique que certains conflits à dimension environnementale peinent à être canalisés, et favorise un usage politicien et opportuniste des tensions, quand l'administration ne peut fixer le cadre des discussions.

Débat

Pourquoi la conflictualité est-elle moindre en Uruguay qu'en Argentine?

P.G. La conflictualité est moindre en Uruguay, où le système politique est porté au consensus depuis les années 1920. La baisse de la population rurale entraîne une incapacité de se mobiliser. Le Paraguay me semble davantage ressembler à l'Argentine avec une population plus dense et donc plus combative.

Ces mutations agraires s'appuient-elles sur des IAA dans les espaces ruraux?

P.G. Oui, l'Argentine transforme une très grande partie de son grain (huiles, farines, tourteaux) : seulement 30% du soja est exporté sous la forme de grains. Le fleuve Paraná concentre les IAA pour les huiles et les farines de soja. Les zones de production évoluent et se différencient en fonction de leur accès aux ports du fleuve, où sont situées la majeure partie des IAA. En Uruguay, la filière sylvicole se défend avec pour argument d'avoir industrialisé les espaces ruraux. Seule une usine de pâte à papier a été construite avec une main d'oeuvre faible (300 personnes). Des scieries apparaissent également, employant plus d'ouvrier. Ce système ne lance pas de vrais effets industriels sur le territoire.

S'il n'y a pas de politique environnementale, qu'en est-il de la conscience des acteurs en tant qu'individus?

P.G. On ne peut pas vraiment parler d'émergence d'une conscience environnementale en Argentine. Pour expliquer l'absence de mobilisation notamment autour du soja, il faut rappeler que beaucoup de gens bénéficient des retombées de cette activité, qui emploie de très nombreux habitants des zones rurales, dans la production et tous les services qu'elle nécessite : mécaniciens, épiciers, vente de matériel et d'intrants agricoles... Le système soja crée du consensus. Se manifester contre dans les bourgs ruraux dépendant de l'activité, c'est aussi se heurter à ses voisins. En Uruguay, jusqu'en 2003/4, des ONG s'opposaient à la sylviculture à cause de ses conséquences environnementales, et recevaient un appui important de la société. Mais ce mouvement s'est aujourd'hui cassé, suite à la crise diplomatique avec l'Argentine : le sentiment que son puissant voisin tentait de brider les projets de développement de l'Uruguay a soudé la population derrière le projet d'usine de pâte à papier, réduisant fortement l'audience des ONG contre la sylviculture.

Quels sont les liens entre les exploitations moyennes sous contrat et les fonds de pensions qui investissent?

P.G. Les propriétaires de moyennes exploitations trouvent un intérêt soit en cessant leur activités pour toucher une rente en louant leur exploitation à des cultivateurs de soja, soit en exploitant eux-mêmes leurs terres. L'expansion des cultures transgéniques a pu engendrer des systèmes prédateurs aux marges des terres traditionnellement agricoles, avec des exploitations de terres jusqu'à leur baisse de productivité.

La judiciarisation est-elle vraiment équitable?

P.G. La justice doit se reconstruire depuis la décennie 1980. Les communautés souvent ne connaissent pas leurs droits en Argentine : par exemple, beaucoup méconnaissent le fait qu'exploiter une terre pendant vingt ans permet de voir reconnaître des droits à en devenir propriétaire. Les ONG doivent accompagner les communautés dans leurs créations de dossiers. Si les cas sont bien montés, la justice peut être favorable aux communautés.

Des organisations supranationales peuvent-elles réguler ces conflits?

P.G. Les organisations suprarégionales comme le Mercosur ne régulent pas les conflits, notamment lors du conflit du papier. Le Mercosur est un projet économique, mal outillé pour ce genre de situations. Quant à la Banque mondiale, elle exige des études d'impacts vis-à-vis des grandes entreprises qu'elle finance, mais la qualité et le sérieux de ces études est très contestable.

Des modes de production moins intensifs existent-ils encore?

P.G. Des modes de production familiaux se maintiennent malgré tout. Dans les *campos* (région située à l'est de la Pampa) se maintiennent des systèmes d'élevage extensif. Les taux de rentabilité ne sont pas attractifs pour des grandes entreprises, mais cela peut suffire pour des familles. Dans la zone semi-aride argentine (nord-ouest), les modes traditionnels, notamment l'élevage caprin, sont en rétraction mais encore pratiqués largement.

Est ce que cela a des conséquences en termes de régimes alimentaires?

P.G. La viande argentine est en très grande majorité exportée. Lors de moments festifs, la consommation reste forte, même si la consommation de viande tend à diminuer.

La population rurale décline-t-elle en lien avec ces mutations agricoles?

P.G. En Uruguay, les départs de producteurs sont liés à la vente de leurs terres à des entreprises sylvicoles, ou à leur cessation de l'activité de production tout en restant propriétaire de la terre (qu'ils louent à des entreprises agricoles). L'exode rural touche surtout les petits propriétaires de bétail qui exploitaient en fermage des terres, dont ils ne peuvent plus payer le loyer. La population dispersée en milieu agricole se réduit, mais les bourgs ruraux peuvent gagner des habitants. Il y a une redistribution de la population rurale vers les bourgs locaux.

Compte-rendu d'Emeline Comby, relu et amendé par l'intervenant.